



EPC
réalise un placement obligataire
complémentaire

Paris le 13 juillet 2016,

EPC a procédé au placement au format Euro PP d'un emprunt obligataire assimilable pour un montant complémentaire de 7 M€, portant ainsi le montant total des deux tranches obligataires à 15 millions d'Euros. Les obligations porteront intérêt à taux fixe et seront remboursables in fine le 28 février 2023.

Cette nouvelle tranche, tout comme la première, a été intégralement souscrite par le Fond de prêt à l'économie Novo 1 conseillé par BNP Paribas Investment Partners et géré par France Titrisation.

Cette émission permet au groupe de poursuivre la diversification de ses sources de financement.

EPC a été assisté sur les deux opérations par BNP Paribas en qualité d'Arrangeur.

Le produit de cette émission est destiné à soutenir les investissements à l'international du groupe EPC sur les marchés en développement.